

« Le "Théâtre simple" de Jacques Jouet. Présentation »

Joseph Danan

L'Annuaire théâtral : revue québécoise d'études théâtrales, n° 36, 2004, p. 93-94.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/041578ar>

DOI: 10.7202/041578ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LE « THÉÂTRE SIMPLE » DE JACQUES JOUET

PRÉSENTATION

Jacques Jouet présente son « Théâtre simple¹ » comme un essai d'inventer, pour le théâtre d'aujourd'hui, une forme fixe, disponible pour d'autres auteurs autant que pour lui-même, dont la particularité la plus remarquable est que, chaque pièce étant complètement écrite (il n'y a, dans le texte, aucune part d'improvisation), l'ordre de ses répliques est voué à changer d'une représentation (et pas seulement d'une mise en scène) à l'autre.

Toute pièce appartenant au Théâtre simple comporte trois personnages dont deux sont dans une situation d'antagonisme et le troisième, désigné comme le Théâtre simple, est une sorte de meneur de jeu qui a notamment pour fonction d'informer le spectateur des règles auxquelles sera soumise la représentation.

Dans *Miterrand et Sankara* de Jacques Jouet, la distribution de la parole, tout au long de la joute verbale qui oppose le Président français à son homologue du Burkina Faso, est régie par un jeu d'adresse, chacun des deux acteurs concernés ayant dans la bouche des grains de maïs qu'il projette en crachant, à la fin de chaque paragraphe, dans un bassinet. Si le grain tombe dans le bassinet, il continue à parler, sinon il doit passer la parole.

Dans *Physique de l'interrogatoire*, que l'on va lire, c'est aussi l'adresse qui règle le déroulement de la représentation, comme l'explique le Théâtre simple, puisque tout dépendra de la réception, ou pas, d'« une petite chose rouge ».

On peut imaginer (et l'exploration ne manque pas de se poursuivre) d'autres modalités que le jeu d'adresse, y compris des formes autorisant l'aléatoire. Mais dans tous les cas, ce qui nous paraît relier le type de représentation théâtrale qui naît de ces règles à la problématique du présent dossier, c'est que l'« histoire racontée », si elle existe (Jacques Jouet s'y réfère dans le texte attribué au Théâtre simple dans *Physique de l'interrogatoire*), importe moins que le déroulement de la (re)présentation. La pièce, en effet, est ainsi constituée que l'« histoire » peut subir des variations considérables d'un soir à l'autre; le jeu combinatoire, « simple » en apparence, interdit pratiquement qu'il y ait deux

1. Voir Jacques Jouet *et al.*, « Apparition du Théâtre simple », *Frictions*, n° 7 (printemps), 2003.

représentations identiques. Et surtout, le spectateur, averti des règles, sera au moins autant attentif au passage de la parole et à ce qui le commande, donc, proprement, à l'action scénique, toujours nouvelle dans son déroulement sous ses yeux, avec sa part non reproductible, qu'à l'histoire racontée, qui, certes, ne s'en constitue pas moins, mais comme résultante du processus.

L'effet, en tout cas, que nous avons pu vérifier lors des représentations du Théâtre simple auxquelles nous avons assisté², est de conférer à l'acte théâtral, dans son déroulement au présent, une rare acuité qui tient à la fois à l'extrême qualité de présence à l'instant qui est exigée de l'acteur, et au regard tout aussi aigu suscité par la connaissance des règles chez le spectateur, ce qui rapproche le dispositif ainsi constitué de l'événement sportif, tout en étant au plus haut point théâtral (sans les facilités douteuses des « matchs d'improvisation »).

C'est en cela que le Théâtre simple nous paraît une réponse originale à la recherche d'une forme d'action qui ne relève pas exclusivement d'une dramaturgie du texte (tout en étant écrite) mais exige, pour exister, la mise en œuvre de modalités scéniques grâce auxquelles l'acte de présentation prime sur celui de représentation. Ou pour le dire autrement, grâce auxquelles l'action scénique sera première par rapport à l'action représentée, sans toutefois l'annuler.

Joseph Danan

2. Pour *Physique de l'interrogatoire*, à Pernand-Vergelesses, dans une mise en scène de Benoît Richter (octobre 2001); pour *Mitterrand et Sankara*, dans le spectacle *Voyage en Afrique*, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, Théâtre Nanterre Amandiers (décembre 2002).